

Liège, le 19 juin 2020

- **Concerne** : Chômage des enseignants temporaires – modalités spécifiques et simplificatrices auprès du service chômage de la FGTB Liège-Huy-Waremme.

Cher.e.s Camarades,

Au regard des démarches que vous devez effectuer à la fin de l'année scolaire en tant que travailleurs temporaires dans l'enseignement, la FGTB Liège-Huy-Waremme a mis en place un système simple et spécifique à votre égard.

- **Rappel préalable**

Si vous n'avez pas eu une charge complète au cours de l'année scolaire 2019–2020, vous devez **vous inscrire au chômage** durant les **vacances** d'été 2020.

Si vous êtes dans les conditions d'admissibilité au chômage, vous pouvez bénéficier d'allocations de chômage après votre période de rémunération différée.

- **Comment s'inscrire auprès du service chômage de la FGTB Liège-Huy-Waremme**

A partir du **1^{er} juillet**, rendez-vous sur www.fgtb-liege.be/fr/contact/

- Complétez le formulaire avec vos données personnelles
- Choisissez « chômage » dans le premier menu déroulant
- Choisissez « enseignants » dans le second menu déroulant.

➔ **Un de nos agents prendra contact avec vous dans le courant du mois de juillet, le dossier sera traité dans les délais.**

D'ores et déjà pour la bonne constitution de votre dossier, conservez votre C4 du dernier trimestre. Nous en aurons besoin.

- **La carte de pointage électronique en juillet et en août**

Attention, vous devez remettre à la fin de chaque mois une carte de chômage bleue. **Pour plus de facilité**, n'hésitez pas à utiliser **la carte de pointage électronique** : www.fgtb.be/carte-pointage.

- **Dispense d'inscription comme demandeur d'emploi auprès du FOREM**

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août, vous êtes **dispensés** de vous inscrire comme demandeur d'emploi **auprès du FOREM**.

Mais **à défaut d'emploi au 1^{er} septembre**, cette inscription devient obligatoire **entre le 1er et le 8 septembre 2020**.

Cher.e.s Camarades, en espérant que ces modalités faciliteront vos démarches à venir, veuillez recevoir nos salutations les plus fraternelles.

Jean-François RAMQUET
Secrétaire régional